

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Lundi 1er décembre 2025

---

## \*\* APPEL À CANDIDATURE - Premier label d'éthique animale en France \*\*

**Dans le cadre de la création du premier label « éthique animale » en France, dont le lancement est prévu fin 2026, l'agence de conseil Symbiocène ouvre un appel à candidature aux entreprises souhaitant prototyper le référentiel pilote.**

L'objectif du label : accompagner les organisations dans la prise en compte progressive des animaux comme de véritables **parties prenantes**. Une démarche ambitieuse, mais parfaitement alignée avec les fondamentaux de la RSE et la théorie des *stakeholders*. La définition de « partie prenante » dans la norme ISO 26000 et la CSRD inclut d'ailleurs déjà implicitement les animaux.

Alors qu'un quart des Français·es cite **la cause animale** parmi les 3 sujets prioritaires de notre époque — et que celle-ci s'ancre durablement dans le cadre réglementaire et le reporting européen — les entreprises manquaient jusqu'ici d'outils solides pour structurer leurs stratégies d'impact sur la condition animale.

Inspiré des travaux universitaires les plus avancés, le label se distingue par une approche qui valorise aussi les **impacts positifs** des entreprises et encourage l'innovation en faveur des animaux. Sa méthodologie, inédite en France, s'appuie sur un référentiel articulé autour de **7 grandes thématiques animales** et **7 fonctions clés de l'entreprise**.

Le dispositif vise à standardiser des critères exigeants et à développer des indicateurs fiables pour mesurer les impacts et évaluer l'efficacité des plans d'action. Il sera porté par une association à but non lucratif d'intérêt général et délivré par un organisme tiers indépendant.

Les bénéfices pour les entreprises sont nombreux : anticipation des futures contraintes réglementaires, réduction de la dépendance aux matières d'origine animale, valorisation des engagements éthiques, renforcement de la confiance des parties prenantes.

Depuis novembre, le label est en phase d'expérimentation. Les entreprises souhaitant participer au prototypage dans des conditions avantageuses peuvent **candidater jusqu'au 31 décembre 2025**.

En savoir plus :

<https://www.agence-symbiocene.com/label-etique-animale/>